Fête de la Musique du samedi 20 juin 2026

Appel à candidatures pour des emplacements disponibles sur le domaine public – Rue Hubert Delisle

Restauration et Snacking « Le parcours des saveurs »

FICHE D'INSCRIPTION

Date limite de dépôt des dossiers : Mardi 16 juin 2026 à 12h00.

Ce dossier doit être complété intégralement et remis accompagné de toutes les pièces justificatives demandées dans l'appel à candidatures

OBJET DE L'APPEL À CANDIDATURES

La Ville du Tampon lance un appel à candidatures en vue de l'occupation temporaire et précaire d'emplacements sur la rue Hubert Delisle dans le cadre de la Fête de la Musique 2026. Pour cette édition, la Ville innove avec un concept original : **1 scène, 1 ambiance musicale, 1 univers culinaire.**

Nous recherchons des professionnels de la restauration (food-trucks, remorques, triporteurs) capables de proposer une offre de snacking de qualité, rapide et en cohérence avec le style musical de leur zone d'affectation.

L'occupation sera régie par une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) personnelle, précaire et révocable.

1. IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Nom de l'entreprise / Enseigne : _____

Nom et Prénom du représentant légal : _____

Adresse du siège social : _____

Numéro SIRET (obligatoire) : _____

Numéro de Téléphone : _____

Adresse électronique : _____

Contact pour le suivi de la candidature : _____

2. CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION

- **Type de structure :**
 ▢ Food-truck ▢ Triporteur
 ▢ Remorque ▢ Autre

- **Dimensions au sol :**
 Longueur : _____ m x Profondeur : _____ m

3. SOUHAITS D'AFFECTATION

Veuillez cocher la catégorie correspondant à votre activité. Vous avez la possibilité d'indiquer vos choix par ordre de préférence de 1 à 3 :

▢ **ZONE 1 : MALOYA ➞ L'Ambiance "Tradition & Racines"**

Style culinaire : L'authenticité créole pure. ***Exemple de snacking :*** *Barquettes de caris traditionnels, massalé, rougail saucisses... En sucré : gâteaux péi (manioc, patate) et jus de canne frais ou jus de fruits de saison...), ...*

▢ **ZONE 2 : JAZZ ➞ L'Ambiance "Chill & Élégante"**

Style culinaire : "Finger food" et bistronomie créole. ***Exemple de snacking :*** *Tapas du monde et péi (accras de morue, samoussas / bouchons retravaillés, mezzés, mini-brochettes), planches à partager...*

▢ **ZONE 3 : ROCK / METAL ➞ L'Ambiance "Puissante & Pub"**

Style culinaire : Street-food solide, généreuse et "brute". ***Exemple de snacking :*** *Burgers gourmets (avec fromage péï), Pains Américains gratinés (bouchons ou autre), frites fraîches maison et hot-dogs revisités ...*

▢ **ZONE 4 : REGGAE / SEGGAE ➞ L'Ambiance "Vibration Positive"**

- **Style culinaire :** Cuisine de la terre, végétarienne, saine et colorée. ***Exemple de snacking :*** Plats "Ital" (sans viande), Dhal de lentilles/pois du Cap, poké bowls tropicaux, wraps de légumes croquants, samoussas végétariens et smoothies frais "Green" (moringa, menthe, ananas) ...

▢ **ZONE 5 : SÉGA / POP ➞ L'Ambiance "Populaire, Festive & Familiale"**

- **Style culinaire :** Les grands classiques indémodables de la fête péi. ***Exemple de snacking :*** Pôle sucré pour les familles (crêpes, gaufres, chichis, glaces artisanales locales) ...

4. BESOINS LOGISTIQUES ET TECHNIQUES

- **Énergie utilisée pour la cuisson :** ▢ Gaz ▢ Électricité
- **Puissance électrique requise :**
 ▢ NON (Autonome)
 ▢ OUI : _____ kW (Prise : ▢ 220V/Monophasé ▢ 400V/Triphasé)

- *Rappel : Pour le raccordement électrique, un point d'alimentation électrique d'une capacité maximale de 32 A triphasés est mis à disposition.*
- *Note : L'exposant doit fournir ses propres rallonges d'extérieur et ses protections de câbles adaptées au passage du public.*

5. ENGAGEMENTS DU CANDIDAT (Cocher obligatoirement les cases)

- ☐ **Sécurité :**
 - Je certifie posséder un extincteur de moins d'un an à bord et m'engage à maintenir le couloir de sécurité de 2 mètres pour les secours ;
 - J'atteste que tous les appareils utilisés dans le cadre de mon activité sont conformes aux normes électriques en vigueur ;
 - Je m'engage à ne pas intervenir sur l'installation électrique de l'organisateur.
- ☐ **Éco-responsabilité :** Je m'engage à n'utiliser que de la vaisselle compostable ou biodégradable (**zéro plastique à usage unique**).
- ☐ **Hygiène & Déchets :** Je m'engage à installer une poubelle visible pour ma clientèle et à repartir avec l'intégralité de mes déchets et huiles de cuisson en fin de soirée.
- ☐ **Règlement :** J'accepte de régler la redevance sur la base de 3,5 € / m^2 si ma candidature est retenue par la commission.

6. PIÈCES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT À VOTRE DOSSIER

Pour que votre candidature soit recevable, veuillez fournir l'ensemble des documents listés ci-dessous. *Cochez les cases pour confirmer la présence des pièces dans votre dossier.*

☐ **Une lettre de motivation** comprenant une présentation de l'activité envisagée
☐ **La présente fiche d'inscription**
☐ **La Charte Éco-responsable "Zéro Plastique"**
☐ **Des photos du food-truck / remorque / triporteur**
☐ **Un descriptif des menus avec les tarifs**
☐ **Un extrait d'inscription au Registre National des Entreprises**
☐ **Une copie de la pièce d'identité**
☐ **Un justificatif d'adresse** de moins de 3 mois
☐ **L'attestation de responsabilité civile professionnelle** pour l'année en cours
☐ **Une attestation sur l'honneur certifiant que les installations électriques du food-truck, de la remorque ou du triporteur sont conformes à la réglementation en vigueur ;**
☐ **Une copie de la carte de marchand ambulant** (si nécessaire)
☐ **Un justificatif de régularité vis-à-vis des obligations réglementaires en vigueur pour l'activité exercée** (ex : formation aux bonnes pratiques d'hygiène, ...)

☐ **Un état des paiements de redevances** au titre des précédentes manifestations communales, avec la mention "à jour

☐ **Tout document que vous jugez pertinent** pour appuyer votre candidature (photos de vos produits, références, etc.)

7. RAPPEL DES CONDITIONS D'OCCUPATION

En déposant votre candidature, vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions suivantes :

- **Emplacement** : 15 m^2 max par emplacement (3 m x 5 m).
- **Redevance** : fixée en fonction de la surface occupée par le food-truck, la remorque ou le triporteur sur la base de 3,5 € / m^2 (trois euros et cinquante centimes par mètre carré).
- **Date de la manifestation :** Le samedi 20 juin 2026 avec une piétonisation du périmètre retenu de la rue Hubert Delisle de 13h00 à minuit. *L'installation des food-trucks, remorques ou triporteurs se fera sur la matinée du 20 juin 2026, impérativement avant 12h30. La désinstallation se fera à partir de minuit. Aucun véhicule, hors véhicule de secours, ne sera autorisé à se déplacer entre 13h00 et minuit*
- **Durée** : L'autorisation d'occupation est délivrée à titre précaire et révocable pour la seule durée de la manifestation « Fête de la Musique 2026 », soit le samedi 20 juin 2026, de 13h00 à minuit.
- **Éco-responsabilité :** Utilisation obligatoire de vaisselle compostable ou recyclable. Chaque prestataire doit fournir sa propre poubelle pour ses clients.
- **Raccordement électrique :** un point d'alimentation électrique d'une capacité maximale de 32 A est mis à disposition.
- **Point d'eau :** aucun point d'eau ne sera mis à disposition.

5. DÉPÔT DE LA CANDIDATURE

Les dossiers complets doivent être déposés avant le **mardi 16 juin 2026 à 12h00.**

Vous pouvez :

- ❖ Soit envoyés par voie électronique à l'adresse suivante : odp.candidature@mairie-tampon.fr
- ❖ Soit remis contre récépissé au Service Développement Economique, à l'adresse suivante : 43 A rue Antoine Fontaine - 97430 Le Tampon (accès possible par le parking de l'Esplanade Benjamin Hoarau, portillon marron)

Fait à _____, le _____.
Signature précédée de la mention "Lu et Approuvé"